

L'an deux mille dix-sept, le treize mars à dix-neuf heures trente, les Membres composant le Conseil Municipal du Plessis-Robinson, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 7 mars 2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt-six à la Mairie, sous la présidence de M. PEMEZEC, Maire.

PRESENTS :

P. PEMEZEC, Maire,

N. LEANDRI, J.PERRIN, B. ROBIN, B. BLOT, B. FOISY, C.MARE-DUGUER, F. TOUADI, F.DUCHESNE, A. LARREGLE, C. AUMONT, J-E. STEVENON, M. ORLANDO, F. JAN-EVANO, V. TEISSIER, C. PECRIAUX, C. HAYS, A. CHEVRIE, S. ROUGER, J. MALARDEL, S. DESMANGLES, M. HENAINE, J-F. PAPOT, B. MAUBRAS, C. LEROY, C. FAGUETTE DIDI.

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de TRENTE CINQ.

ABSENTS EXCUSES :

E. DUBOIS absente excusée avait donné pouvoir à F. DUCHESNE,
C. HAMIAUX absent excusé avait donné pouvoir à B. FOISY,
O. THOMAS absent excusé avait donné pouvoir à J. PERRIN,
C. DONIGUIAN absente excusée avait donné pouvoir à C. MARE DUGUER,
C. VASSELIN absent excusé avait donné pouvoir à C. HAYS,
I. SAGNA ZENGUIGNIAN absente excusée avait donné pouvoir à C. AUMONT,
C. PELTIER absente excusée avait donné pouvoir à C. PECRIAUX,
A. NEDJAR absent excusé avait donné pouvoir à A. CHEVRIE.

EN RETARD EXCUSES :

L. OWENS en retard excusée est arrivée à 19h35 et avait donné pouvoir à P. PEMEZEC.

Secrétaire de séance :

J. MALARDEL

1 - Appel Nominal

2 - Désignation du Secrétaire de séance

Secrétaire de séance : J. MALARDEL

Vote : UNANIMITE

3 - Urbanisme - Patrimoine Communal - Prémption du bien sis 9 - 11 avenue Denis Papin - Autorisation

Vote : 31 POUR – 4 CONTRE

4 - Délégations de fonctions au Maire

Vote : 31 POUR – 4 ABSTENTIONS

5 - Questions diverses

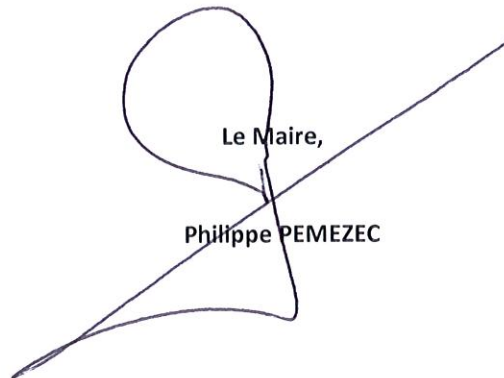
Intervention de C. LEROY

Arrivée de L. OWENS à 19h35

6 – Décisions

Numéro de décision	Intitulé	Signature du Maire	Envoi Préf.
DECISION-PCV-ENFANCE-2017-010	Approuvant la convention de partenariat entre la ville du Plessis-Robinson et l'organisme I.F.A.C.	21/02/17	21/02/17

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h37.


Le Maire,
Philippe PEMEZEC